
 Arrondissement de Montpellier



7, Place Louis Aragon

34110 MIREVAL

**Procès-verbal de la séance du
 CONSEIL MUNICIPAL du 20 MAI 2008**

PV 08/005

Présents : FOULQUIER Francis – VIDAL Hugues - ROBERT Bernard - PIAUD Daniel - PALPACUER Claude - NADAL André - LEVASSEUR Valérie - MAURY Chantal - MALLET Catherine - FEREZ Marie-Claude - LINARES Bernard – OLIVIER Yves - GAGNEPAIN Mikaël - BANDINI Carine - CHARPENTIER Christian - MARCO Odile - VANVLASSEN BROECK Jacques - MARTINEZ Christine - REY Guy - DELTOUR Roland - GARCIA Serge.

Absents excusés : LANCE Fitzgerald (procuration à BANDINI Carine) - BOISSERON Suzelle (procuration à Daniel PIAUD).



M. le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Monsieur Mikaël GAGNEPAIN a été nommé secrétaire.

Décisions de M. le Maire article L 2122.22 du C.G.C.T : Néant

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le Procès-verbal de la réunion du 14 avril 2008. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

➤ **Subventions 2008**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de voter le montant des subventions attribuées aux diverses associations et groupements. Il indique que les crédits correspondants ont été inscrits au budget communal lors du vote de celui-ci le 14 avril 2008. M. Nadal adjoint au Maire délégué au sport et associations énumère les propositions faites par la commission :

Désignation	Subventions 2008
Rando Action Cycliste	3 200,00 €
Syndicats des Chasseurs	1 900,00 €
Subvention exceptionnelle fête 2008	250,00 €
Association sportive Mirevalaise	6 000,00 €
Muscatière Pétanque	700,00 €
Union Mirevalaise Mutuelle	170,00 €
Léo Lagrange Club	700,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	540,00 €
Club du 3ème Age	920,00 €
Association "Autour de l'Ecole"	1 500,00 €
Centre Aéré	5 000,00 €
Tennis Club Mirevalais	4 000,00 €

Crèche "Chapi-Chapo"	5 700,00 €
"Les Chérubins" Assistantes Maternelles	1 400,00 €
Maison pour Tous	6 200,00 €
Anciens Combattants d'Algérie	300,00 €
Atelier Théâtre de Mireval	800,00 €
Johnny's Dream	3 500,00 €
Amicale Taurine	3 500,00 €
Farandola Occitana (Ecole maternelle)	200,00 €
Subvention exceptionnelle Spectacle	850,00 €
Arts et Couleurs	600,00 €
Association Sportive Collège Villeneuve	500,00 €
TOTAL	49 230,00 €

M. le Maire précise que M. Hugues VIDAL, 1^{er} adjoint et Président du Tennis Club Mirevalais, ne prend pas part au vote eu égard à ses fonctions.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve l'exposé de Monsieur le Maire et vote les subventions ci-dessus qui seront versées aux associations et divers organismes susvisés.

➤ - **Désignation des conseillers municipaux au conseil d'administration du C.C.A.S.**

Monsieur Piaud adjoint au Maire délégué au C.C.A.S donne lecture au Conseil Municipal du décret n° 95-562 du 06 mai 1995 relatif aux centres communaux d'action sociale. Le Conseil d'Administration étant composé à parité égale de conseillers municipaux et de membres extérieurs, il soumet au Conseil Municipal :

- le nombre de membres qui composeront le Conseil d'administration du Centre Communal d'action sociale,
- la désignation des conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide que le Conseil d'Administration du C.C.A.S. sera composé de 12 membres : 6 conseillers municipaux, 6 membres extérieurs et procède à l'élection des conseillers municipaux :

Président : Francis FOULQUIER, Vice-président : Daniel PIAUD.

Membres : Suzelle BOISSERON, Marie-Claude FERREZ, Odile MARCO, Guy REY.

➤ - **Jury d'assises 2009**

Afin de pouvoir constituer la liste préparatoire pour l'année 2009 des jurés d'assises, le Conseil municipal procède au tirage au sort de six numéros de la liste électorale générale pour transmission au greffe de la cour d'assises de Montpellier.

➤ **Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance 20 h 15.

Le Secrétaire de séance,
Mikaël GAGNEPAIN

Le Maire,
Francis FOULQUIER